



## **DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL**

### **COMMISSION DEPARTEMENTALE FUTSAL**

**PV N°5 du 13 janvier 2021**  
**En visioconférence**

**Président :**

M. CORDOBA Anthony,

**Membres présents :**

Mmes. BISSON Gaëlle, LEDUC Agathe.

MM. FARINA Bruno, FOIRET Pascal, PERIER Philippe,

**Membres absents excusés :**

Mmes. MOMBO Bénédicte, SANSON Sylvie.

MM. COQUELET Jean-Claude, DEWILDE Morgan, DOMINGUEZ CONDE David, LEPELISSIER Jean-Marc,  
RAFA Messaoud, RANGER Stéphane.

**Invité :**

M. ROUTIER Marc, Président du DEF

Début de réunion à 12h30

Anthony CORDOBA, Président de la Commission Départementale Futsal, remercie les membres de la commission présents, et excuse les membres n'ayant pu se libérer pour cette réunion.

Il remercie Marc ROUTIER, Président du DEF, pour sa présence à cette réunion.

Pascal FOIRET est désigné secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**CIVILITES :**

Le Président et les membres de la commission présentent leurs meilleurs voeux à l'ensemble des composantes de la famille du football, en espérant que nos activités puissent se poursuivre jusqu'au terme des différentes compétitions, malgré la menace toujours persistante du risque sanitaire.

\*\*\*\*\*

### **COUPES DEPARTEMENTALES SENIORS :**

La présente réunion est diligentée en raison des différents tirages au sort des coupes départementales futsal.

Préalablement à ces tirages au sort, certains points sont précisés :

Les équipes terminant en tête de leurs poules respectives sont affectées du statut de tête de série et ne pourront s'affronter en ¼ de finale.

Les équipes s'étant déjà affrontés en phase de groupe ne pourront s'affronter en ¼ de finale.

Un tirage au sort spécifique sera effectué afin de décider de l'équipe recevante (sous réserve de disponibilité des installations de l'équipe tirée au sort)

Certaines feuilles de match n'étant pas encore parvenues au district, certains tirages seront effectués en affectant la place qualificative dans les groupes respectifs.

Concernant la coupe futsal U16F, les dernières rencontres de poule n'ayant pas encore été disputées, le tirage au sort des ¼ de finales est différée à une date ultérieure. Il est précisé que les 5 équipes terminant à la 1<sup>ère</sup> place de leur groupe respectif seront qualifiées, ainsi que les 3 meilleurs deuxièmes de ces groupes.

Ces équipes classées à la 2<sup>ème</sup> place seront départagées suivant les critères suivants :

1 – Le meilleur ratio points/matches joués

2 - Goal-average général calculé à la différence des buts (Calcul pondéré : buts marqués et buts concédés/nombre de matchs).

3 – Equipe ayant marqué le plus grand nombre de buts (Calcul pondéré : buts/nombre de matchs)

4 – Tirage au sort

Concernant les coupes futsal U13G, U15G et U18G, les phases de groupe qualifient directement 4 équipes pour les ½ finales (les 4 équipes terminant à la 1<sup>ère</sup> place des 4 groupes).

Concernant la coupe U18F, les équipes terminant à la 1<sup>ère</sup> et à la 2<sup>ème</sup> place des 2 groupes seront qualifiées pour les ½ finales. Les dernières rencontres de poule qui devaient se disputer les 15 et 16 janvier sont reportées à une date ultérieure en raison de l'interruption des compétitions décidée par la Ligue et les districts.

### **- Coupe Futsal Seniors Féminine :**

Il reste un match à disputer dans le groupe A (HERCULES / FR GARENNES). Ce match déterminera le classement des équipes 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de ce groupe. ES NORMANVILLE est classé à la 3<sup>ème</sup> place qualificative.

Dans le groupe B, FC VAL DE REUIL se classe 1<sup>er</sup>, FC GISORS VEXIN 2<sup>ème</sup> et AS COURCELLES à la 3<sup>ème</sup> place qualificative.

Dans le groupe C, SC BERNAY termine à la 1<sup>ère</sup> place et EVREUX FUTSAL à la 2<sup>ème</sup> place.

Le tirage au sort des ¼ de finale est le suivant :

FC GISORS VEXIN / 1<sup>er</sup> du groupe A

2<sup>ème</sup> du groupe A / FC VAL DE REUIL

SC BERNAY / AS COURCELLES

EVREUX FUTSAL / ES NORMANVILLE

### **- Coupe Futsal U13F :**

Les feuilles de match des plateaux des groupes A et C, disputés samedi 8 janvier, ne sont pas encore parvenues au district. Les classements de ces groupes sont donc en attente.

Concernant le groupe B, ES NORMANVILLE termine à la 1<sup>ère</sup> place et FCP NEUBOURG à la 2<sup>ème</sup> place.

Dans le groupe D, US RUGLES-LYRE termine à la 1<sup>ère</sup> place devant SC THIBERVILLE.

Le tirage au sort des groupes de ¼ de finale est le suivant :

US RUGLES-LYRE / ES NORMANVILLE / 2<sup>ème</sup> du groupe A / 2<sup>ème</sup> du groupe C

1<sup>er</sup> du groupe A / 1<sup>er</sup> du groupe C / FCP NEUBOURG / SC THIBERVILLE

Les lieux de rencontre seront fixés ultérieurement.

**- Coupe Futsal Seniors Masculine :**

Conformément au règlement de la compétition, à l'issue de la phase de groupes, chacune des équipes des deux groupes sera qualifiée pour les quarts de finale suivant le schéma de compétition suivant :

- Le 1<sup>er</sup> du groupe A sera opposé au 4<sup>ème</sup> du Groupe B
- Le 2<sup>ème</sup> du groupe A sera opposé au 3<sup>ème</sup> du Groupe B
- Le 3<sup>ème</sup> du groupe A sera opposé au 2<sup>ème</sup> du Groupe B
- Le 4<sup>ème</sup> du groupe A sera opposé au 1<sup>er</sup> du Groupe B

Il est procédé au tirage au sort de l'équipe devant recevoir chacun de ces ¼ de finale (sous réserve de disponibilité des installations sportives).

Les matchs seront donc les suivants :

- 4<sup>ème</sup> du Groupe B / 1<sup>er</sup> du groupe A
- 3<sup>ème</sup> du groupe B / 2<sup>ème</sup> du groupe A
- 3<sup>ème</sup> du groupe A / 2<sup>ème</sup> du Groupe B
- 4<sup>ème</sup> du groupe A / 1<sup>er</sup> du Groupe B

\*\*\*\*\*

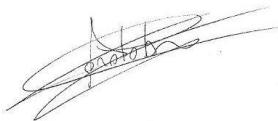
Fin de réunion à 13h15.

\*\*\*\*\*

*Les décisions de la commission futsal sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel du District de l'Eure, dans un délai de **sept (7) jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

\*\*\*\*\*

Le Président de commission  
Anthony CORDOBA



Le Secrétaire de séance  
Pascal FOIRET

